Une nouvelle Directrice des Ressources Humaines

Le deuxième trimestre de 2022 s'ouvre sur l'entrée en fonctions de Claire VAN DOORNE à la Direction des Ressources Humaines. Passée notamment par la Société des Eaux du Nord, la Caisse d'Allocations Familiales ou encore le groupe privé Herta, Mme VAN DOORNE nous livre sa perception de Noréade, les Régies du SIDEN-SIAN, de nos problématiques et de nos métiers.

Quelles ont été vos premières impressions à votre arrivée au sein des Régies ?

J'ai été immédiatement marquée par la longue Histoire du Syndicat. Peu d'organisations peuvent se targuer d'avoir connu une telle évolution des années 1950 jusqu'à aujourd'hui ! Durant ma période d'adaptation, j'ai découvert une structure très ancrée sur son territoire et porteuse d'une vision forte et affirmée sur les enjeux liés à l'eau. Après avoir rencontré les salariés des différents sites, j'ai réalisé qu'ils étaient fiers de représenter le service public dans leurs missions et que leurs attentes concernant le Service des Ressources Humaines étaient fortes.

Comment fonctionne le service Ressources Humaines de nos Régies ?

Plusieurs pôles composent le service géré par la Responsable Ressources Humaines:

- **4 salariés** s'occupent de la gestion administrative du personnel (gestion des contrats, des salaires, de la mutuelle, etc.),
- **3 salariés** sont en charge du développement (mise en place des formations),
- **1 salarié** est responsable du recrutement. En 2022, sans compter les jobs d'été et les alternances, 65 personnes ont intégré nos effectifs !

Le recrutement est sans doute le principal axe de progression identifié. Nous devons optimiser notre attractivité auprès des professionnels et demandeurs d'emploi, et cela passe par un travail sur la perception de nos métiers.

- **640 Agents**
- **Âge moyen : 44 ans**
- **8 Centres**
- **1 Service Relation Abonnés**
- **1 Centre de Formation Continue Interne**
- **1 Centre de Travaux et de Maintenance**

Quel changement sur la perception des métiers des Régies espérez-vous ?

Nous sommes catégorisés comme étant des acteurs du BTP. Or, aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, les nouvelles générations recherchent des missions qui ont du sens. Elles sont donc extrêmement sensibles aux métiers de l'eau et de l'assainissement qui ont un impact direct sur l'environnement.

Quels sont les objectifs d'un Service Ressources Humaines selon vous ?

Le Service Ressources Humaines doit contribuer à faire **grandir les salariés en compétence et en autonomie.** Il doit veiller à ce que chaque personne soit valorisée, respectée et écoutée pour garantir **son épanouissement professionnel**.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Signature Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) - Mai 2022

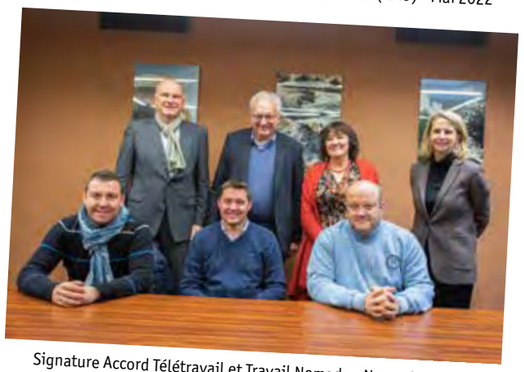

Signature Accord Télétravail et Travail Nomade - Novembre 2022

Comment comptez-vous améliorer notre visibilité auprès des futurs candidats ?

Nous avons optimisé notre collaboration avec l'agence L4M qui répertorie les opportunités d'emploi de nos Régies sur sa plateforme web. Nous participons également à des salons «emploi» afin de présenter nos métiers et de recruter directement. Enfin, nous souhaitons nous rapprocher des lycées professionnels et centres de formation situés sur notre territoire. Par exemple, en septembre 2022, nous avons mis en place un partenariat inédit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Grand Hainaut et le centre de formation Tertia basé à Aulnoy-lez-Valenciennes. Celui-ci nous permet d'accueillir une dizaine d'étudiants en contrat d'alternance.

Au-delà de la signature de ce partenariat, que retenez-vous de votre année 2022 ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2022 fut riche ! Nous avons :

- **amélioré** les outils de formation disponibles pour les manageurs et digitalisé la procédure concernant les entretiens individuels,
- **accompagné** l'ouverture du centre de formation d'Orchies,
- **réalisé** un Diagnostic Conseils et Handicap pour nous permettre de repérer les enjeux en matière d'emploi de personnes en situation de handicap,
- **mis en place** une procédure d'accompagnement pour nos collègues qui feront valoir prochainement leurs droits à la retraite,
- **participé** à la signature d'un accord télétravail/travail nomade.

Je retiens également l'accord unanime obtenu à l'issu des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) où chacun a su faire preuve de responsabilité.

Que peut-on vous souhaiter pour 2023 ?

A court terme, je souhaite que nous puissions développer un Système Informatique des Ressources Humaines (SIRH) pour améliorer le suivi de nos collaborateurs. Aussi, il serait judicieux de mettre en place un parcours d'intégration pour que les nouveaux salariés des Régies réalisent les spécificités de notre structure. Le service QSE met également en place un diagnostic sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail pour savoir comment nos collaborateurs perçoivent leur environnement. Celui-ci devrait avoir lieu au 1er semestre 2023.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Inaugurations et visites des centres

Le SIDEN-SIAN a lancé en mai 2022 une série d'inaugurations de ses nouveaux ouvrages. Grâce à une accalmie dans l'épidémie de Covid-19, celle-ci a pu être accompagnée pour la première fois depuis 2020 de visites aux équipes des différents sites des Régies SIDEN-SIAN Noréade destinées notamment à remettre les médailles du travail aux agents concernés et à saluer leurs anciens collègues ayant fait valoir leurs droits à la retraite durant les deux années écoulées.

20 mai 2022

Inauguration de **la station d'épuration de Dimechaux** d'une capacité de 350 équivalent-habitants.

SIDEN-SIAN	**380 750 € HT**
*Avance remboursable AEAP**	*129 360 € HT*
Subvention AEAP*	55 440€ HT
Subvention solidarité UR**	55 440 € HT
Montant total des travaux	**491 630€ HT**

25 mai 2022

Inauguration de **la station d'épuration de Le Cateau-Cambrésis** traitant les eaux usées des communes de Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Bertry, Honnechy, Inchy, Le Cateau-Cambrésis, Maurois, Montay, Pommereuil, Reumont, Saint-Benin, Saint-Souplet et Troisvilles.

SIDEN-SIAN	**5 082 199 € HT**
*Avance remboursable AEAP**	*2 487 352 € HT*
Subvention AEAP*	1 364 490 € HT
Montant total des travaux	**6 446 689 € HT**

*Agence de l'Eau Artois-Picardie **Urbain Rural

7 juin 2022

Inauguration de **l'Unité de traitement des boues et des sables** et de la Plateforme de stockage des boues déshydratées de Le Quesnoy.

SIDEN-SIAN	**1 633 729,16 € HT**
*Avance remboursable AEAP**	*707 012€ HT*
Subvention AEAP*	1 351 720 € HT
Montant total des travaux	**2 985 449,16 € HT**

SIDEN-SIAN	**1 329 948,84 € HT**
*Avance remboursable AEAP**	*905 794 € HT*
Subvention AEAP*	905 794 € HT
Montant total des travaux	**2 235 742,84 € HT**

*Agence de l'Eau Artois-Picardie

7 juin 2022

Inauguration de **la Station d'Epuration de Poix-du-Nord** d'une capacité de 6000 Equivalents/habitants. L'agglomération d'assainissement de Poix-du-Nord est désormais composée des communes de Beaurain, Englefontaine, Hecq, Poix-du-Nord, Preux-au-Boix, Robersart et Vendegies-au-Bois.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

4 juillet 2022

Inauguration de l**a Station d'Epuration de Bruyères-et-Montbérault.** Ouvrage d'une capacité de traitement de 2 900 équivalent-habitants traitant les eaux usées des communes de Bruyères-et-Montbérault, Chérêt, Presles-et-Thierny et Vorges.

SIDEN-SIAN	**1 703 893 € HT**
Avance remboursable AESN(1)	*283 624 € HT*
Subvention AESN(1)	567 247 € HT
Montant total des travaux	**2 271 140 € HT**

7 juillet 2022

Inauguration de **la Station d'Epuration de Wulverdinghe** d'une capacité de traitement de 420 équivalent-habitants.

SIDEN-SIAN	**208 030 € HT**
*Avance remboursable AEAP**	*95 000 € HT*
Subvention AEAP*	47 000 € HT
Subvention solidarité UR**	47 000 € HT
Montant total des travaux	**302 030€ HT**

*Agence de l'Eau Artois-Picardie **Urbain Rural (1) Agence de l'Eau Seine-Normandie

7 juillet 2022

Visite de chantier de la rénovation complète du **château d'eau d'Ebblinghem**. Ce réservoir a une capacité 3000m³ et alimente 76 communes en directe ou par l'intermédiaire d'autres réservoirs soit 35 656 branchements.

8 juillet 2022

Visite de chantier de **mise en séparatif** du réseau d'assainissement et renforcement du réseau d'eau potable de la **rue Florent Evrard à Ostricourt**.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Les remises des médailles du travail et les départs en retraite

De la fin du mois de mai au début du mois de juillet 2022, **dix cérémonies** se sont succédées durant lesquelles le **Président Paul RAOULT et le Directeur Général Adjoint Jean-Marc LAMBIN** ont, en compagnie des **élus membres du Comité Syndical** concernés, mis à l'honneur au total 27 retraités ainsi que 63 médaillés du travail représentant plus de 1800 années d'activité professionnelle. Ces cérémonies ont permis de rencontrer l'ensemble des équipes des Régies **pour faire le point avec chacune d'entre elles sur la situation du Syndicat et sur les projets en cours**.

Avesnelles - Mai 2022

La Gorgue - Mai 2022

Wasquehal - Mai 2022

Orchies - Juin 2022

Beauvois - Mai 2022

Le Quesnoy - Juin 2022

Cassel - Juillet 2022

Montigny-en-Ostrevent - Juillet 2022

Pecquencourt Nord & Sud - Juillet 2022

Remise des médailles du travail au siège de Wasquehal - Mai 2022

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Les 30 ans de présidence de Paul RAOULT

Le 21 juin 2022, à l'occasion des réunions d'instances du Syndicat, les 30 ans de Présidence de Paul RAOULT ont été célébrés. Retour sur ces trois décennies qui ont transformé notre structure en un acteur majeur de l'eau potable et de l'assainissement en France.

À l'issue de la visite de la carrière de Dompière-sur-Helpe - Le 29 octobre 1993

Juin 1992

Les élections cantonales de 1992 ayant abouti à une nouvelle majorité au sein du Conseil Général du Nord, il semble que le Président du nouvel exécutif départemental devienne Président du SIDEN et du SIAN, selon un usage datant de la création du SIDEN en 1950 et du SIAN en 1971 par la volonté du Conseil Général du Nord.

Cependant, les Délégués des communes membres qui se réunissent le 24 juin 1992 décident d'élire à cette présidence Paul RAOULT, saluant ainsi la stratégie de modernisation et d'ouverture qu'il a engagée depuis 1988 en tant que «Président délégué». Par ailleurs, ce vote actera la mise en place d'une gouvernance affranchie des clivages partisans, la volonté de préserver le Syndicat du transfert de ses activités à un délégataire privé et l'acquisition de son autonomie vis-à-vis du Département du Nord.

Inauguration à Radinghem-en-Weppes - 2008

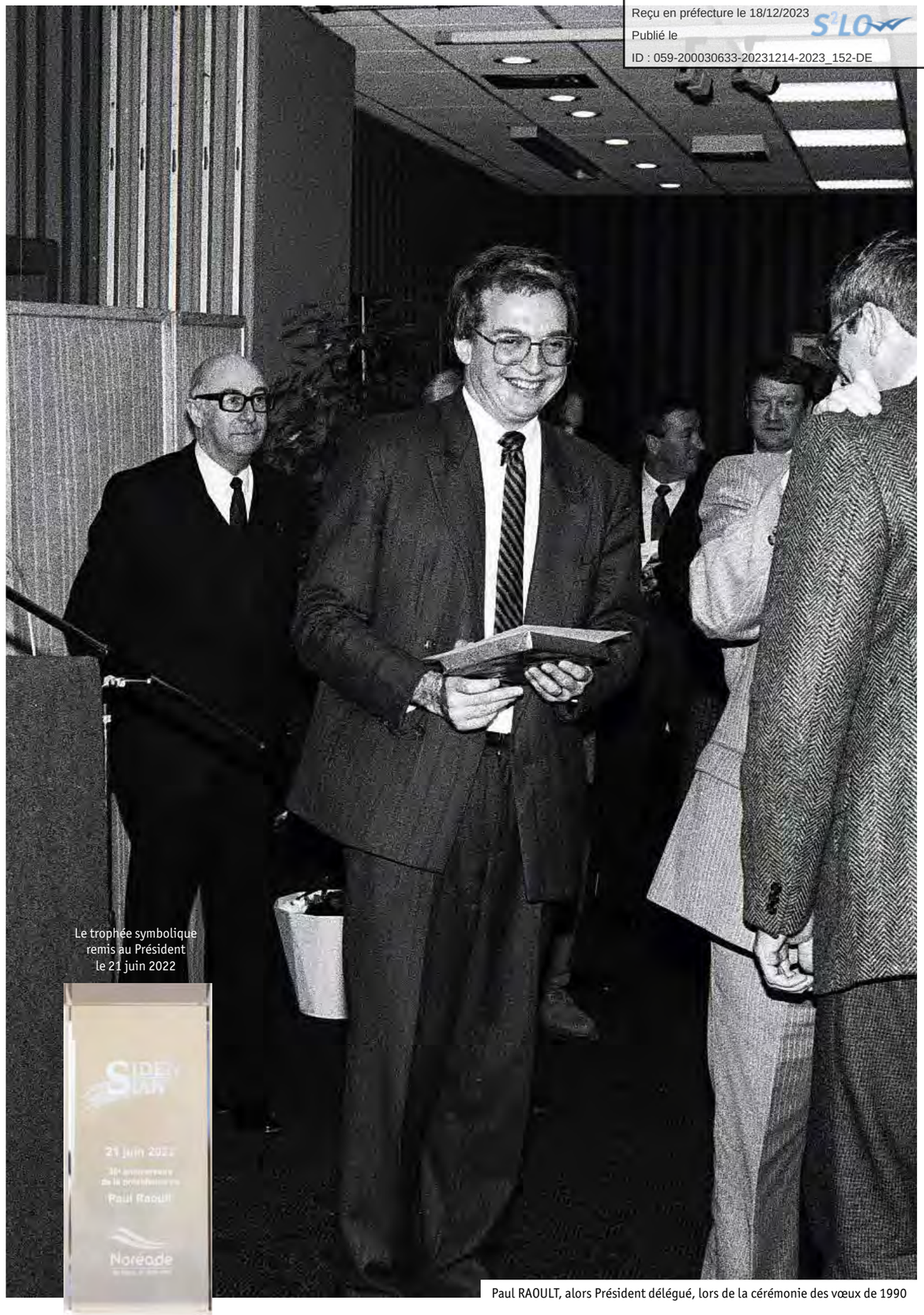

Paul RAOULT, alors Président délégué, lors de la cérémonie des vœux de 1990

Le trophée symbolique remis au Président le 21 juin 2022

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Remise des Médailles du Travail à Avesnelles - Mai 2022

Inauguration du Centre de Le Quesnoy - 1992

Trois axes de développement

Le développement territorial

Dès 1992, le Président Paul RAOULT souhaite considérer favorablement toute les demandes d'adhésion et ne pas donner au Syndicat de limites géographiques. Cette double volonté, associée à l'efficacité du personnel du SIDEN-SIAN, aura pour conséquence le triplement des communes membres en 30 ans. Avec 750 communes adhérentes, dont 30 % au-delà du Département du Nord, le SIDEN-SIAN devient alors le plus vaste ensemble intercommunal dédié à l'eau et à l'assainissement avec une population totale consolidée de plus d'un million d'habitants sur les six millions des Hauts-de-France. Ce développement territorial se poursuit encore aujourd'hui et a même été amplifié alors que les intercommunalités à fiscalité propre sont peu à peu dotées de nouvelles compétences. Bien sûr, il a été accompagné par la croissance des effectifs, passés de 250 à 650 personnes en trente ans.

Le développement des compétences

Sous la Présidence de Paul RAOULT, l'Eau Potable et l'Assainissement Collectif sont demeurés au cœur de l'action du SIDEN et du SIAN, puis du SIDEN-SIAN à compter de 2009. En témoignent la stratégie d'interconnexions entamée dès sa prise de fonctions, avec en particulier la fameuse «Autoroute de l'eau», et l'achèvement de la première desserte en assainissement collectif dans le Nord et sa sensible progression dans les autres départements.

De nouvelles compétences ont également été acquises avec des résultats probants : la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et la Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) dont le SIDEN-SIAN est devenu une référence nationale.

Enfin, les statuts du Syndicat ont été rendus compatibles avec l'exercice des compétences liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le développement des moyens humains et matériels

De nombreux investissements et recrutements audacieux ont permis au SIDEN-SIAN de répondre efficacement aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Parmi ceux-ci, le Siège situé à Wasquehal s'est doté d'un Service d'Information Géographique, d'un bureau d'études, d'un pôle «Ressource en eau», d'une Direction des Services d'Information, d'un Service Ressources Humaines, d'un Service Communication et d'une Direction financière à laquelle sera prochainement associée une Agence Comptable.

Parallèlement, les Centres d'Exploitation n'ont pas été oubliés avec l'inauguration de nouveaux Centres depuis Le Quesnoy jusqu'à La Gorgue, en passant par Avesnelles et Urvillers. Prochainement, les centres de Pecquencourt seront rénovés, le nouveau Centre de Beauvois-en-Cambrésis achevé, et le transfert du Centre de Cassel dans de nouveaux locaux à Saint-Sylvestre-Cappel est d'ores et déjà prévu pour 2026.

Le Président Paul RAOULT estimant également qu'en Régie il convenait d'assurer le maximum d'activités en interne, d'autres entités ont été créées : le Centre de travaux et de maintenance d'Orchies, le Service Relations Abonnés de Montigny-en-Ostrevent et le Centre de Formation Continue Interne achevé en 2022 à Orchies.

Vers l'avenir

Après 30 ans de Présidence de Paul RAOULT, les bases assurant un avenir serein pour le SIDEN-SIAN et ses Régies sont déjà établies. Néanmoins, il convient de conserver certains facteurs de réussite pour assurer le futur du Syndicat :

- **Une gouvernance équilibrée** avec notamment un respect de tous les secteurs du territoire,
- **Un investissement effectif des élus** dans la prise de décisions et dans le contrôle de leur mise en œuvre par les services,
- **Une relation étroite** avec les partenaires institutionnels et les Agences de bassin.

D'autres facteurs sont à renforcer pour permettre au Syndicat de s'affirmer. Il faut faire connaître **le** caractère propre de notre gestion en Régie, permettre à notre Syndicat d'achever la mutation qu'il a entrepris ces dernières années dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, s'adapter aux nouvelles exigences en termes de potabilité de l'eau et continuer le combat engagé contre le gaspillage de la ressource.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Vers un nouveau Centre d'Exploitation à Saint-Sylvestre-Cappel

En 2018, le Comité Syndical du SIDEN-SIAN a décidé de construire un nouveau Centre d'Exploitation dans la commune de Saint-Sylvestre-Cappel afin d'accueillir le personnel de l'actuel Centre de Cassel dont les locaux sont devenus trop exigus et inadaptés compte tenu de la hausse de son activité liée au développement du Syndicat. Organisée à Saint-Sylvestre-Cappel le 7 juillet, la cérémonie de remise des médailles du travail au personnel du Centre de Cassel a permis de leur présenter le projet retenu lors du jury du 17 juin 2022.

Les grandes dates du projet

La décision de construire un nouveau Centre d'Exploitation dans les Flandres a été prise par les Délégués du SIDEN-SIAN en 2018. Le budget alloué à cette opération a permis l'acquisition, entre octobre 2018 et février 2020, de parcelles d'une surface totale de 42 267 m² à Saint-Sylvestre-Cappel. Entre le premier trimestre 2020 et le dernier trimestre 2021, les études environnementales et géotechniques ont été réalisées, le bornage et le nivellement du terrain ont été effectués puis un dossier d'instruction a été transmis à l'Institut National de Recherches Archéologiques et Préventives (INRAP). Les services du Syndicat ont également finalisé le programme présentant les caractéristiques techniques du futur centre ce qui a permis de lancer la procédure de consultation pour la désignation du maître d'œuvre de l'opération en octobre 2021.

Réunion d'étude des candidatures - 26 janvier 2022

Maîtrise d'œuvre

A la date limite de réception des candidatures fixée au 29 novembre 2021, les services des Régies ont reçu un total de pas moins de 46 dossiers. A la suite de la commission des élus du 26 janvier 2022, cinq candidats ont été admis à déposer un projet et, enfin, la réunion du jury du concours du 17 juin 2022 a désigné le groupement suivant comme lauréat de la maîtrise d'œuvre :

- **Atrium Architectes SARL** (Architecte mandataire) à Douai,
- **Symoe Scoop** (Bureau d'Etudes Techniques Environnement et Thermique) à Lille,
- **Verdi Batiment Nord** (Bureau d'Etudes Techniques Fluides) à Lens,
- **Urbania SARL** (Bureau d'Etudes Techniques VRD et paysages) à Lauwin-Planque,
- **Synthese Bet Economie** (Bureau d'Etudes Techniques Stucture et Economie) à Fresnes-les-Montauban.

Le futur centre

Considéré comme un Etablissement Recevant du Public (ERP), le futur Centre d'Exploitation sera composé de deux entités distinctes : l'une, d'une surface de 1200m², accueillera la partie tertiaire (bureaux, salles de réunion et accueil du public) et l'autre, de 700m², sera dédié à la partie technique (les vestiaires, le stockage, l'atelier, etc.). Sur la parcelle seront également aménagés les parkings, le stockage des déchets et matériaux, le local chlore, l'aire de lavage des véhicules ainsi qu'une station de distribution de carburant. Le SIDEN-SIAN, anticipant l'avenir, a prévu une extension du bâtiment de 500 m² et des différents parkings en cas de besoin. Le montant global de l'opération qui comprend également la fourniture du mobilier est de 7 500 000 € HT et la livraison des locaux est prévue pour septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Beauvois-en-Cambrésis

Centre de Formation Continue Interne

Annexe du Siège Wasquehal

Avesnelles

Wasquehal

Orchies

La Gorgue

Les autres projets en cours

Après la mise en service du Service Relation Abonnés à Montigny-en-Ostrevent en 2020, d'autres chantiers ont permis d'optimiser les conditions de travail des salariés des Régies SIDEN-SIAN Noréade. Ainsi, à Wasquehal, des agents ont investi les locaux situés à proximité immédiate du Siège au 40 avenue de la Marne en fin d'année 2022. A Beauvois-en-Cambrésis, la reconstruction du Centre d'Exploitation entamée en septembre 2021 touchait à sa fin et la modernisation des locaux des Centres d'Exploitation de Pecquencourt Nord et Sud était à l'étude. Enfin, le Centre de Formation Continue Interne d'Orchies a vu le jour en 2022.

Pecqencourt-Nord

Le Quesnoy

Pecqencourt-Sud

Urvilliers

Cassel

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Face à une sécheresse historique

Précoce, intense et durable. Ces trois mots résument la sécheresse qui a touché la France en 2022. Annoncé dès le mois de mai 2022 par les experts du Comité d'Anticipation et de Suivi Hydrologique (CASH), ce phénomène a durement touché les territoires du SIDEN-SIAN, qui a su mobiliser efficacement toutes ses forces vives pour y faire face.

Travaux Interconnexions - Estrun

Recherche de fuites

Les caractéristiques de la sécheresse 2022

Une crise nationale

Quelques signes annonciateurs d'une sécheresse dure et intense sont visibles bien avant l'été 2022. Tout d'abord, un déficit de presque 19 % de précipitations est enregistré entre septembre 2021 et avril 2022. Ce manque de « pluies efficaces », combiné au 3e printemps le plus chaud et le plus sec jamais enregistré par Météo France, laisse présager un été difficile pour la ressource en eau. Cela se confirme avec 33 jours de vagues de chaleur (record depuis 1947) et 93 départements soumis à des restrictions d'usage de l'eau fin août 2022.

Dans les Hauts-de-France, un bilan hydrographique peu rassurant et une réaction rapide des services de l'Etat

Sur le territoire du SIDEN-SIAN, la recharge hivernale 2021/2022 a été extrêmement limitée dans le temps. Alors que la pluviométrie avait plutôt été correcte d'octobre à décembre 2021, elle s'est révélée déficitaire en février et quasi nulle en mars et avril 2022. Dès le 12 mai 2022, le premier arrêté sécheresse est pris, passant l'ensemble des bassins en « vigilance sécheresse » (voir article sur le mois de février page 30). Les premières restrictions d'usage sont prononcées le 20 juin 2022 avec le basculement en « alerte sécheresse » des bassins de l'Yser et de la Sambre. L'été 2022 verra 8 arrêtés sécheresse être prononcés, avec des restrictions d'usage toujours plus étendues, sans qu'aucun territoire soit épargné. Les situations les plus critiques concerneront le bassin Scarpe Aval en « alerte renforcée sécheresse » du 29 juillet au 30 novembre et le bassin de l'Yser, en « alerte renforcée sécheresse » à partir du 15 juillet puis en « crise sécheresse » du 29 juillet au 30 novembre.

Les réponses du Syndicat

Des interconnexions salutaires

L'Autoroute de l'eau et les autres interconnexions ont permis d'assurer la distribution en eau potable des territoires en souffrance lors de l'été 2022. Une nouvelle fois, ce partage équitable de la ressource en eau prouvera l'efficacité de la politique mise en place par le Syndicat pour échapper aux ruptures d'alimentation (voir article de février).

La recherche de fuites

Dans chaque Centre d'Exploitation, des agents sont placés sous la responsabilité du contremaitre production pour rechercher les fuites sur les 11 000 km de réseaux. Puisque dorénavant chaque goutte compte, cette mission encore trop méconnue pour traquer les fuites a été mise en lumière par la sécheresse. Ainsi, pour un syndicat à dominante rurale comme le SIDEN-SIAN, le rendement minimal du réseau d'eau potable prévu par les textes officiels devrait être de 67,23 %. En 2016, il était déjà de 76,7 %, et un travail de fond qui s'est accentué ces dernières années a permis d'atteindre, à périmètre égal, un rendement de 81,43 % en 2021. Cela représente plus de 6 000 m³ d'eau supplémentaires sauvegardés par jour !

Remise du trophée par Madame Bérangère COUILLARD, alors Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie

Un plan de communication audacieux

Sous l'impulsion des élus, le dernier facteur qui a permis au SIDEN-SIAN et ses Régies SIDEN-SIAN Noréade de faire face a été la mise en place d'un plan de communication multicanal. Celui-ci, intitulé «l'eau, la maîtriser, c'est économiser» a eu pour premier objectif de rappeler que, dans les Hauts-de-France, seules les pluies tombant d'octobre à avril rechargent les nappes phréatiques. Il a également indiqué, via des spots sur des radios locales et des insertions presse, que des conseils «consommation» étaient disponibles sur la nouvelle agence en ligne. Enfin, les bonnes pratiques pour préserver la ressource ont été envoyées directement à chaque abonné par voie postale, avec le livret-jeu « L'eau c'est la vie », diffusé aux plus jeunes en cahier de vacances, et les réseaux sociaux, utilisés pour informer sur l'évolution de la situation dans la région. Couplée à la tarification écoresponsable adoptée en décembre 2021 et mise en œuvre courant 2022, cette stratégie globale sera saluée le 24 novembre lors de la remise au Congrès des Maires de France des «Trophées des Economies d'Eau 2022», où le SIDEN-SIAN a été désigné lauréat dans les catégories Information, communication, sensibilisation et actions en période de stress hydrique.

Trophée des Economies d'eau 2022

L'avenir

Les dernières années nous l'ont prouvé : la sécheresse n'est plus exceptionnelle dans les Hauts-de-France mais bien structurelle. Le SIDEN-SIAN continuera d'interconnecter ses territoires et d'optimiser le suivi des réseaux tout en luttant contre la banalisation de ce phénomène auprès du grand public. Néanmoins, d'autres leviers ont d'ores et déjà été enclenchés pour une utilisation toujours plus vertueuse de la ressource en eau. Parmi ceux-ci, après la mise en place de la seconde tranche tarifaire pour les abonnés à partir de 80 m³ consommés, la fin de la dégressivité des tarifs pour les industriels. Ces décisions sont appelées à apporter des résultats sur le long terme.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-200030633-20231214-2023_152-DE

Des élus sur tous les fronts

Le mois de septembre 2022 a symbolisé la forte implication des élus pour la défense des valeurs du SIDEN-SIAN. Plusieurs rendez-vous ont ainsi démontré que les Délégués du Syndicat répondaient toujours présent pour défendre et assurer le bon fonctionnement des Régies.

Elus et encadrement lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux du Nord

Acte 1 : l'Assemblée Générale de l'association des Maires Ruraux du Nord

Le 21 septembre 2022, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association des Maires Ruraux du Nord, un stand d'information a été animé par les équipes du Syndicat à Borre, commune membre du SIDEN-SIAN située dans l'arrondissement de Dunkerque. A cette occasion les Délégués, et notamment notre 1ère Vice-Présidente Madame Danielle MAMETZ, Maire de Boëseghem, ont pu débattre avec de nombreux Maires à propos des enjeux actuels de la ressource en eau et présenter les écogestes préservant la ressource. Des stands identiques seront tenus les mois suivants lors des Salons des Maires de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord.

Lors du Comité Syndical

Acte 2 : les réunions d'instances

Le jeudi 22 septembre 202[...] sont réunies pour débattre et voter des délibérations servant au bon fonctionnement du Syndicat :

Le Conseil d'Exploitation : composé des membres du Bureau Syndical et de représentants des associations de consommateurs, il donne son avis sur toutes les décisions relatives aux Régies avant qu'elles ne soient soumises au Comité ou au Bureau.

Le Comité Syndical : composé de 135 élus, il administre le SIDEN-SIAN et, comme un Conseil Municipal, doit se réunir au moins une fois par trimestre.

Le Bureau Syndical : composé de 40 membres issus du Comité Syndical.

La réunion du Comité Syndical était tenue en semi-présentiel dans le cadre des nouvelles dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales qui n'imposent qu'une réunion totalement en présentiel par semestre, le vote du budget devant également être effectué lors d'une réunion sans visioconférence.

Au cours du Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Acte 3 : Le Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Du 27 au 29 septembre 2022, au Couvent des Jacobins de Rennes, plus de 2 000 élus et décideurs locaux se sont rassemblés pour participer aux 60 conférences, ateliers, ateliers numériques et tables-rondes sur le thème de l'eau et de l'énergie.

Constituée par une délibération du Comité Syndical, une délégation d'élus, accompagnée de représentants de la Direction Générale et du Service de Communication des Régies, a activement pris part à cet événement, et notamment aux temps forts auxquels était associé le Réseau France Eau Publique constitué voici dix ans dans le cadre de la FNCCR, à la suite du Conseil d'orientation des Régies d'eau et d'assainissement créé à l'initiative de Paul RAOULT.

Rencontre sur le stand du SIDEN-SIAN - Noréade au Congrès de la FNCCR